

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

**N° 2016/54
du 23.11.2016
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE
19	19	15

CONVOCAION	AFFICHAGE
18.11.16	18.11.16

Objet : Tarification transport des passagers

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize et le vingt-trois du mois de Novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Ricci, Maire.

Présents : Agostini, Berti, Coudert, Esposito, Faure, Fombelle, Maury, Mattei, Ricci D, Ricci RM, Rossi, Valery
Représenté : Biaggi, Muselli, Peretti
Absents : Bozioglav, Carbuccia, Elgart, Sanguinetti,
Secrétaire : Maury

Le Maire expose au Conseil qu'il convient de délibérer sur la tarification du transport des passagers à destination de Brando/Bastia et Bastia/Brando.
Il expose au Conseil qu'un tarif dégressif intra-muros pourrait être appliqué.
Il invite le Conseil à examiner ses propositions.

Après examen et délibération, le Conseil

ADOpte les tarifs suivants :

Passage BRANDO/BASTIA Et BASTIA/BRANDO	Trajet INTRA-MUROS
2 €	0.50 €

DIT que ces tarifs seront ainsi appliqués à compter de la date de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Pour le Maire le 1^{er}Adjoint,